

Poursuite de l'huissier a l'étranger

Par polochon, le 06/02/2016 à 11:28

bonjour,

je voudrais savoir ce que doit faire un huissier qui doit poursuivre quelqu'un qui habite a l'étranger, surtout avant de faire toute saisie attribution, et autres saisies.....

quelles sont ses obligations, que si il ne les met pas en oeuvre il peut rendre les actions qu'il a deja entrepris caduques.

en considérant que l'huissier a une decition de justice, que pendant les procédures j'habité deja a l'étranger, que je suis déclarer et enregistré auprès du consulat, que je reçois tout mon courrier la bas, impot, recommander divers,...etc....

merci